Comptabilité analytique de gestion

ECB2006-NCOX_NA

Domaine : **Sciences économiques et de gestion** Grade académique : **Bachelier Comptabilité - Namur**
Niveau de certification : **6** Cycle : **Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1 Q2)

CRÉDITS ECTS	VOLUME HORAIRE
3	**36 h**
PRÉREQUIS	**CO-REQUIS**
Aucun	*Aucun*

IMPLANTATION	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE	RESPONSABLE DE L'UE	ENSEIGNANTS INTERVENANTS
Département économique de Namur	Sylvie Delwiche	Anne FRANCAUX	Anne FRANCAUX

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
IEN-Comptabilité	2	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

L'unité d'enseignement fait partie du programme, B2.

Elle contribue au profil d'enseignement de Bachelier en Comptabilité en développant plus particulièrement les acquis d'apprentissage terminaux suivants :

Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique

● Aider à la création et à la gestion de sociétés, de même qu'à leur restructuration ou liquidation

S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission

● Développer et assurer le suivi des procédures de contrôle interne

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable :

● Déterminer les charges et les produits à incorporer dans la comptabilité analytique

● Saisir et traiter les informations relatives aux composants des coûts

● Définir et expliquer la typologie des coûts

● Calculer les différents coûts (d'achat, de production, de distribution, de revient) et les résultats analytiques

● Mettre en concordance et analyser le résultat de la comptabilité analytique et le résultat de la comptabilité générale

● Structurer, organiser et enregistrer les éléments constitutifs de la comptabilité analytique de gestion

● Calculer des prix de revient et des résultats analytiques selon la méthode d'imputation rationnelle, selon la méthode des coûts variables (y compris analyse du coût marginal/différentiel)

● Etablir le compte de résultats différentiel de l'entreprise (et faire apparaître les marges et les taux de marge)

● Définir et déterminer le(s) seuil(s) de rentabilité de l'entreprise

● Analyser l'impact d'une modification de la structure de l'entreprise et/ou une modification des coûts variables sur le seuil de rentabilité

● Définir le point mort d'une entreprise et le calculer

● Aider l'entreprise à faire des choix pour améliorer ses performances

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Cette UE de Comptabilité analytique (bloc 2B, Q1 et Q2, 3 crédits) vise à faire acquérir à l'étudiant les bases de la comptabilité analytique en tant qu'outil de gestion complémentaire à la comptabilité générale, en appui aux acquis d'apprentissage terminaux « Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique » (notamment aider à la création et à la gestion de sociétés, de même qu'à leur restructuration ou liquidation) et « S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission » (notamment développer et assurer le suivi des procédures de contrôle interne). Au terme de l'UE, l'étudiant doit être capable de déterminer les

charges et les produits à incorporer dans la comptabilité analytique, de saisir et de traiter les informations relatives aux composants des coûts, de définir et expliquer la typologie des coûts, et de calculer les différents coûts (d'achat, de production, de distribution, de revient) ainsi que les résultats analytiques. Il doit également pouvoir mettre en concordance et analyser le résultat de la comptabilité analytique et celui de la comptabilité générale, de structurer, organiser et enregistrer les éléments constitutifs de la comptabilité analytique de gestion, de calculer des prix de revient et des résultats analytiques selon la méthode d'imputation rationnelle et la méthode des coûts variables (y compris analyse du coût marginal/différentiel), d'établir le compte de résultats différentiel de l'entreprise en faisant apparaître les marges et les taux de marge, définir et déterminer le ou les seuils de rentabilité de l'entreprise, analyser l'impact d'une modification de la structure de l'entreprise et/ou des coûts variables sur ce seuil, définir et calculer le point mort d'une entreprise, et enfin aider l'entreprise à faire des choix pour améliorer ses performances. L'UE ne comporte aucun prérequis ni corequis formellement identifiés sur la fiche et n'est prérequise pour aucune autre UE mentionnée, ce qui en fait une brique autonome centrée sur les outils de pilotage interne de la performance de l'entreprise.

CONTENU

Plan du cours

INTRODUCTION (avec organisation et enregistrement comptable)

PARTIE 1 De la comptabilité générale à la comptabilité analytique

- chapitre 1: Les charges
- chapitre 2 : Les produits
- chapitre 3 : La synthèse
- chapitre 4 : La méthode de détermination des charges incorporées à la comptabilité analytique

PARTIE 2 La méthode classique des coûts complets

- chapitre 5 : Le reclassement des produits et des charges
- chapitre 6 : Le traitement des charges : les charges directes, semi-directes et indirectes
- chapitre 7 - Le processus comptable de la constitution des coûts et du prix de revient
- chapitre 8 - Le principe de répartition des charges indirectes d'après la méthode des centres d'analyse de l'entreprise
- chapitre 9 - Complément au coût de production - Les en-cours de production
- chapitre 10 - Complément au coût de production - Les produits dérivés:les co-produits, les déchets, les rebuts, les sous-produits
- chapitre 11 - La concordance entre les résultats de la comptabilité générale et la comptabilité analytique
- chapitre 12 - La méthodologie du calcul des coûts complets

PARTIE 3 Les autres méthodes (que le coût complet) de calcul des coûts

- chapitre 13 : La variabilité des charges
- chapitre 14 : La méthode d'imputation rationnelle
- chapitre 15 : La méthode des coûts variables (avec analyse du coût marginal et différentiel)
- chapitre 16 - Le seuil de rentabilité

SOURCES ET RÉFÉRENCES

- GRANDGUILLOT Béatrice et Francis, Comptabilité de gestion, Ed Gualino, 21ième édition, 2020-2021
- MARGERIN J. et AUSSET G., Comptabilité analytique- Version light: les notions de base, Sédifor, 1993
- JACQUOT Thierry et MILKOFF Richard, Comptabilité de gestion- Analyse et maîtrise des coûts, Ed. Pearson Education, 2007

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ACON2006 — Comptabilité analytique de gestion	Le syllabus de Théorie et les questions de synthèse de la théorie, des exercices résolus et/ou non résolus disponibles via le portail (MOODLE)

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ACON2006 — Comptabilité analytique de gestion	36 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

ACON2006 — Comptabilité analytique de gestion	Cours ex-cathedra en présentiel : Théorie et Exercices - Exercices supplémentaires à résoudre en groupe et/ou individuellement

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Cette UE s'inscrit dans la cohérence du programme en contribuant directement au développement d'une ou plusieurs compétences du profil de compétences du bachelier en comptabilité. Elle participe à la construction progressive des compétences visées par le référentiel, en synergie avec les autres UE du pôle, et prépare les étudiants à l'exercice du métier de comptable.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

Évaluation intégrée : non.

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

L'UE ne comporte qu'une seule activité d'apprentissage, "Comptabilité analytique", qui représente donc 100% de la note de l'UE ; le champ "Évaluation intégrée" n'est pas renseigné sur la fiche (il ne s'applique qu'en présence de plusieurs activités). Le cours comporte deux parties représentant respectivement 60% et 40% des points : la PARTIE 1 (théorie et exercices, Quadrimestre 1) pèse 60% et la PARTIE 2 (théorie et exercices, Quadrimestre 2) pèse 40%. En première session, la note résulte d'un examen écrit en janvier portant sur la matière du Q1 (pondération 60%) et d'un examen écrit en juin portant sur la matière du Q2 (pondération 40%). L'UE est acquise si la moyenne des deux parties (Q1 et Q2) est égale ou supérieure à 10/20 ; elle n'est pas acquise si cette moyenne est strictement inférieure à 10/20, auquel cas l'étudiant devra représenter les deux parties en seconde session sous la forme d'un examen écrit unique pondéré à 100%. Cette note constitue la note finale de l'UE, affectée d'une pondération-jury de 60 pour 3 crédits ECTS.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ACON2006 — Comptabilité analytique de gestion	Session Janvier : examen écrit, pondération : 60% Session Juin : examen écrit, pondération : 40% Deuxième session : examen écrit (100%) *Le feedback des examens est organisé par la consultation individualisée des copies à la demande des étudiants. Les consignes précises relatives aux évaluations et examens sont communiquées aux étudiants aux cours et/ou via le portail. Conditions de réussite de l'UE : le cours comporte 2 parties représentant respectivement 60% et 40% des points (PARTIE 1 : comptabilité analytique théorie et exercices - Quadri 1, 60% des points ; PARTIE 2 : comptabilité analytique théorie et exercices - Quadri 2, 40% des points). L'UE est acquise (réussie) si la moyenne des 2 parties (Q1 et Q2) est égale ou supérieure à 10/20 ; elle n'est pas acquise (ratée) si la moyenne est strictement inférieure à 10/20. L'UE non acquise sera reprise au bulletin avec une note inférieure ou égale à 9/20 et l'étudiant devra représenter en seconde session les 2 parties du cours. Langue d'évaluation : français.*

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.